

Conditions générales de vente doms

1. Toutes les relations contractuelles entre DOMS BVBA , Vinkenlaan 36 1860 Meise, info@doms-pro.com, numéro d'entreprise 0434.358.575, RPM Brussel, numéro de TVA 0434.358.575 et ses clients sont régies par les présentes conditions générales de vente, à l'exclusion des conditions générales ou particulières de l'acheteur. Tout acheteur peut obtenir une copie des présentes conditions sur simple demande à Doms. Si Doms accepte, de manière expresse et écrite, l'application des conditions générales ou particulières de l'acheteur, les présentes conditions générales resteront valables à titre complémentaire. Les présentes conditions générales de vente sont applicables aux ventes de marchandises, aux livraisons de marchandises et aux prestations de services.

2. Toutes nos offres de prix sont faites sans engagement. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et le non-respect du délai convenu n'engage nullement notre responsabilité et ne peut donner lieu à aucun dédommagement.

3. Les marchandises sont facturées aux prix en vigueur au moment de la commande, sauf s'il y a un contrat signé par Doms qui le stipule autrement.

4. A la demande de l'acheteur, le transport des marchandises pourra être effectué, par nos soins ou par transporteur, au jour prévu à la commande, sauf cas de force majeure (articles manquants ou abîmés, ...). Les conditions de livraison propres à Doms sont disponibles en magasin et sont intégralement d'application sur toutes les livraisons à l'exclusion d'éventuelles conditions générales ou particulières différentes de l'acheteur. Tout acheteur peut obtenir une copie de ces conditions par simple demande à Doms. Les marchandises sont toujours transportées aux risques et périls de l'acheteur, sauf si les parties en ont convenu autrement de manière expresse. Toutes nos marchandises sont livrables sur route carrossable.

5. Le transfert des risques, notamment de dommage, de destruction et de disparition, liés aux marchandises a lieu au moment de la livraison. Le transfert de propriété des marchandises n'a lieu qu'après le paiement, par l'acheteur, du prix total convenu. Tant que le montant dû n'est pas payé dans sa totalité, l'acheteur n'a pas le droit de disposer des marchandises, notamment en les donnant en gage ou en les vendant à un tiers ou en les mettant à disposition d'un tiers sous quelque titre que ce soit. L'acheteur ne peut également transformer, aliéner, transmettre et/ou graver ces marchandises.

6. Lors de la commande d'article sur mesure ou sur plan, Doms établit l'offre sur base des mesures communiquées par l'acheteur, lequel assume l'entière responsabilité de l'exactitude de celles-ci. L'acheteur a la charge de vérifier sur le bon de commande la bonne retranscription de ces mesures.

7. Toute erreur commise par Doms, en ce qui concerne les marchandises livrées par Doms (par exemple une erreur de nombre ou de quantité), doit être communiquée par l'acheteur à Doms dans les 48 heures de la livraison.

8. L'acheteur doit communiquer à Doms tout défaut apparent des marchandises livrées, dans les 48 heures de la livraison par lettre recommandée. A défaut, l'acheteur ne pourra plus se prévaloir de ce défaut. Dans le cas où les demandes de l'acheteur, non Consommateur, sont fondées et recevables, les obligations de Doms se limitent au remplacement ou à la réparation des marchandises non-conformes, au choix du vendeur. L'acheteur, non Consommateur, n'aura pas droit à un quelconque autre dédommagement.

9. Doms se réserve le droit d'annuler les commandes, sans indemnité, si un cas de force majeure en empêche son exécution normale. De convention expresse, les événements de grève, pénurie de transport, incendie, inondation, avarie de matériel, émeutes, guerre, épidémie, accident, soit chez Doms, soit chez un de ses fournisseurs seront tenus pour cas de force majeure, même s'ils ne sont que partiels, et quelle qu'en soit la cause. Cette énumération n'est pas limitative.

10. Le montant repris sur la facture est un montant net, tva, taxes et frais de livraison inclus. L'escompte et les frais bancaires sont à charge de l'acheteur, sauf s'il en est convenu autrement de manière expresse entre les parties. Les factures sont payables au comptant à la livraison, sauf spécifications particulières de Doms. Tout défaut de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, la déduction d'intérêts de retard au taux de 2 % par mois calculés sur le montant total de la facture. De plus, toute facture non payée à l'échéance par un acheteur autre qu'un Consommateur sera augmentée, de plein droit et sans rappel préalable, d'un montant égal à 15% des sommes dues, avec un minimum de 123,95 EUR. En cas de retard ou de défaut de paiement dans le chef de l'acheteur, Doms se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, d'arrêter les livraisons en cours, sous réserve de tous autres droits.

Le non-paiement à l'échéance d'une seule facture rend immédiatement exigible et de plein droit le solde de toutes les autres factures, échues ou non.

Toute contestation d'une facture doit intervenir dans les 8 jours de sa réception.

11. En cas de contestation, les Tribunaux de Bruxelles sont exclusivement compétents, sans préjudice aux dispositions applicables du Code judiciaire s'il s'agit d'une contestation entre Doms et un Consommateur.

Ces conditions générales sont régies par le droit belge.

12. DOMS BVBA , Vinkenlaan 36, 1860 Meise, traite les données à caractère personnel fournies par les acheteurs uniquement pour l'établissement des factures. Vous pouvez obtenir la communication de vos données traitées par nos soins et le cas échéant demander la rectification de vos données en nous écrivant à l'adresse suivant :

DOMS BVBA.
Siège social
Vinkenlaan 36
1860 Meise